



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 février 2014

L'an deux mille quatorze, le treize février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 24  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 7  
Nombre de votes pour : 22  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 février 2014

### Présents :

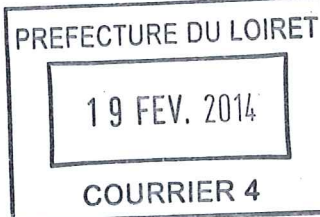
Christian DUMAS, Enriqueta REY, Thierry CHAMBOLLE, Arnaud JEAN, Alfred DOMAGALA, Marie-Claude BLIN, Thierry AUBINEAU, Claude FLEURY, Gisèle PENNETIER, Hélyette SALAÛN, Sylvie SIGOT, Franck VIGNAUD, Roselyne RAVARD, Laurent JOLLY, Jany POULIN, Françoise AGGAR, Christine CABEZAS, Joël FOUCHER, Hélène LORME, Nicole PERLY, Régine NICOLAU, Philippe GOUGEON, Patrick SAUTOT, Benoît COQUAND.

### Absents excusés :

Pascal SUDRE, ayant donné pouvoir à Thierry AUBINEAU,  
André SCHMITTEL, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Jean-Jacques RAGARU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Joëlle JOURDAIN, ayant donné pouvoir à Régine NICOLAU,  
Joël CRELEROT, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,

Début de séance : 19h10 fin de séance : 21h00

Secrétaire : Arnaud JEAN



### FINANCES

#### DL.14.028 – Projet de budget primitif 2014 – Eau

Enriqueta REY expose :

Le budget de l'eau est un budget annexe de la ville d'Ingré régi par la nomenclature comptable M49.  
Le projet de budget 2014 s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Pour la section de fonctionnement à 932 300 €
- Pour la section d'investissement à 220 000 €

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 932 300 €.

### DEPENSES

	Evolution des principaux postes		
	BP 2013	BP 2014	Evolution
011- charges à caractère général	458 970,00 €	431 363,00 €	-6,01%
012- Charges de personnel	122 630,00 €	129 637,00 €	5,71%
65-Autres charges de gestion courante	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00%
<b>Total des dépenses courantes</b>	<b>585 600,00 €</b>	<b>565 000,00 €</b>	<b>-3,52%</b>
66- Charges financières	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00%
67- charges exceptionnelles	4 300,00 €	4 300,00 €	0,00%
014- Atténuation de charges	108 000,00 €	108 000,00 €	0,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>732 900,00 €</b>	<b>712 300,00 €</b>	<b>-2,81%</b>

#### Chapitre 011 : Charges à caractère Général

Le total des charges à caractère général s'élève à 431 363 €. Elles sont en baisse de 6,01% par rapport à l'année 2013.

#### Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

D'un total de 129 637 €, ce chapitre représente 13,91 % du budget de fonctionnement.

#### Chapitre 65 : Autres de charges de gestion courante

D'un montant de 4 000 €, ce chapitre représente 0,43% du budget. Sont concernées par ce chapitre les demandes d'admission en non valeur demandées par M. le Trésorier Principal.

#### Chapitre 66 : Charges financières

Le montant lié aux charges d'intérêts est estimé à 35 000 €. Ce chapitre représente 3,75 % du budget de fonctionnement.

#### Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Ce chapitre s'élève à 4 300 € et représente 0,46% du budget de fonctionnement.

Sont affectés dans ce chapitre les différents dégrèvements demandés par les Ingréens.

#### Chapitre 014 : Atténuation de Produits

Ce chapitre s'élève à 108 000 € et correspond au paiement de la redevance pollution.

#### Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

Le montant viré à la section d'investissement serait de 65 000 €. Ce chapitre représente 6,97% du budget de fonctionnement.

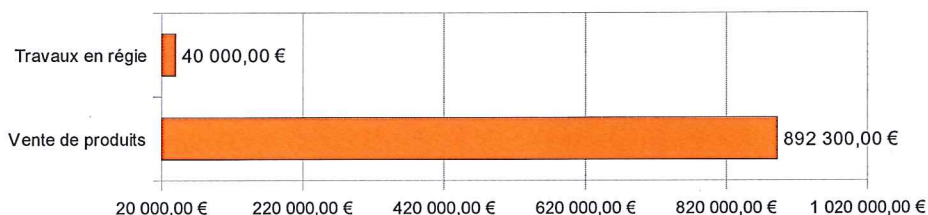
#### Chapitre 042 : Opérations d'ordre et transfert entre section

Le montant des amortissements est estimé pour l'année 2014 à 155 000 €. Ce chapitre représente 16,63 % du budget de fonctionnement.

### RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 932 300 €.

#### PRODUITS DE FONCTIONNEMENT 2013



#### Chapitre 70 : Vente de produits

Ce chapitre s'élèverait à 892 300 € et représenterait 95,71 % du budget de fonctionnement. La vente d'eau est assise sur le volume d'eau facturé en 2013 soit 399 000 m3. Il concerne principalement la vente d'eau aux Ingréens ainsi que les diverses locations.

#### Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transferts entre sections

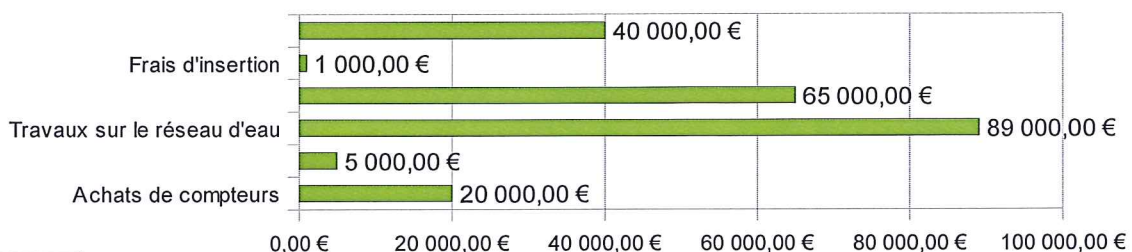
Ce chapitre qui s'élève à 40 000 €, retrace les écritures de travaux en régie qui ont pour contrepartie des comptes de dépenses d'investissement.

### INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 220 000 €.

#### Depenses d'investissement 2014





### Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Ce chapitre s'élève à 1 000 € pour des frais éventuels de publicité sur les différents marchés d'investissement qui seront à passer.

### Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

➤ Ce chapitre s'élève à 25 000 €

Il s'agit de l'achat de compteurs d'eau pour 20 000 € et l'achat de matériel pour 5 000 €.

### Chapitre 23 : Immobilisations en cours

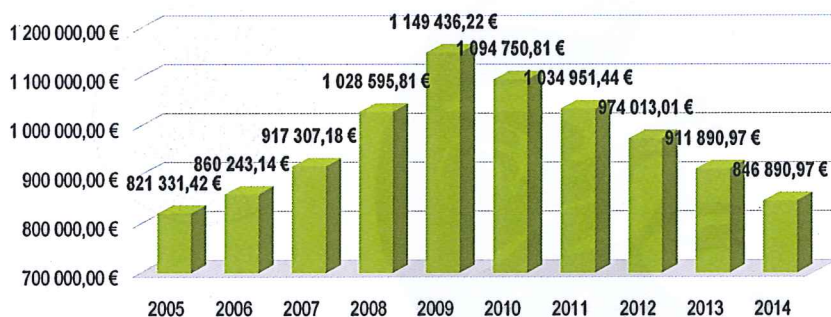
Ce chapitre qui s'élève à 89 000 €. Il se décompose comme suit :

- Divers travaux voirie..... 49 000 € (changement canalisation eau potable)
- Recherche et réparation des fuites d'eau.....40 000 €

### Chapitre 16 : emprunts

Le remboursement en capital de la dette s'élèverait à 65 000 € pour l'année 2014.

Encours de la dette au 31/12 -



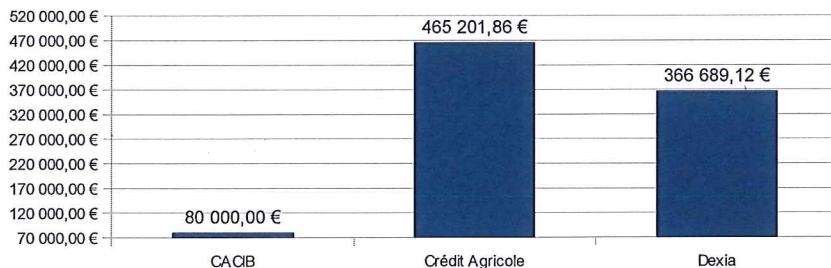
### Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transferts entre section

Ce chapitre s'élève à 40 000 €. Il retrace les écritures de travaux en régie en contrepartie des recettes de fonctionnement.

## RECETTES

Les recettes d'investissement s'élèvent à 220 000 €.

Répartition de la dette budget Eau par prêteur au 31/12/2013



### Chapitre 040: Opérations d'ordre de transferts entre sections

Le montant des amortissements est estimé pour l'année 2014 à 155 000 €.

### Chapitre 021: Virement de la section de fonctionnement

Ce chapitre s'élève à 65 000 €.

Après avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines » du 5 février 2014, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les montants inscrits au projet de budget primitif 2014 du service de l'Eau

*Annexe 15 : synthèse budgétaire Excel- Budget Eau*

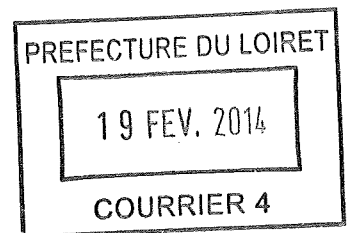
Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à la majorité, 22 pour 7 abstentions (Nicole PERLY, Régine NICOLAU, Philippe GOUGEON, Joël CRELEROT, Joëlle JOURDAIN, Patrick SAUTOT, Benoît COQUAND)** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

INGRE, le 14 février 2014,

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'Etat le : **20 FEV. 2014**

et publication ou notification le : **20 FEV. 2014**



**078**